

CULTIVER LES COMMUNS

Une sortie du capitalisme par la terre

En trois mots

Un livre qui revient sur l'histoire et l'actualité brûlante de cette étrange marchandise qu'est la terre : des expérimentations de propriété collective aux luttes d'occupation des ZAD, en passant par un droit rural original allouant la terre selon des mécanismes non-marchands. Et si ces pratiques et politiques foncières ouvraient la voie d'une sortie du capitalisme ?

Le livre

Ce livre commence par expliquer comment l'appropriation de la terre a joué un rôle central dans l'émergence du capitalisme et la façon dont elle joue un rôle tout aussi important dans sa perpétuation.

Le foncier agricole est intégré à la logique capitaliste par son accaparement, sa marchandisation, sa financiarisation et la simplification de ses usages. Cela permet l'extraction de profit tout à la fois par la rente foncière, par la plus-value volée au travail paysan et par la destruction des écosystèmes.

Cette extension de la sphère capitaliste aux terres détruit les sociétés et les écosystèmes. De plus, elle restreint drastiquement l'exercice possible des droits humains et de la nature.

Le livre détaille ensuite les mouvements sociaux qui s'inspirent des théories des communs pour mettre en œuvre une sortie du capitalisme par la terre aujourd'hui en France.

C'est le cas de l'acquisition et de la gestion collectives de terres pour y déployer des alternatives à

l'agriculture industrielle. Mais c'est aussi l'objet de luttes d'occupation de terres et de désobéissance civile. De manière plus méconnue, la tradition juridique de la régulation foncière agricole française a créé des mécanismes non marchands de distribution de la terre. Initialement mis en œuvre pour faire rentrer l'agriculture française dans le capitalisme, ils pourraient aussi être une piste pour le dépasser et éroder fortement la propriété privée.

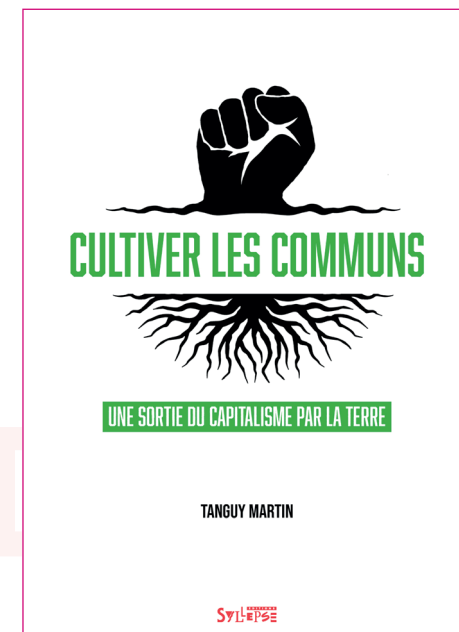
« Héritée des communaux du Moyen Âge, la notion de "commun foncier" fait l'objet d'un regain d'intérêt dans le débat public. Elle est aussi expérimentée, dans une démarche sociale et écologique, par des collectifs qui bricolent le droit, faute de dispositifs adaptés », Le Monde, 13 juillet 2020.

L'ouvrage se termine en dressant des pistes pour parvenir à réunir pour cela un bloc social assez large autour d'un récit politique suffisamment unificateur. Il s'agit d'aboutir à l'entente d'une majorité de la paysannerie, d'aujourd'hui et de demain, avec une fraction importante de la société civile.

Si le projet de faire de la terre un commun peut fournir un début de réponse, il n'est pas suffisant. Il faudra donc le relier aux questions d'alimentation et à celles de nos rapports aux non-humains ou encore à l'État.

Tanguy Martin

Agronome, il est actif depuis plus de quinze ans dans des collectifs promouvant l'agroécologie et la démocratie dans l'alimentation. Il travaille aujourd'hui pour le mouvement citoyen Terre de liens qui expérimente la gestion collective et écologique de terres agricoles.



Éditions Syllepse

Mois de sortie : juin 2023

Mots-clés : terre, agriculture paysanne, communs, foncier

Collection : Les Utopiques

ISBN : 979-10-399-0135-2

Prix : 18 €

Format : 150 x 210

Nombre de pages : 216



Table des matières

INTRODUCTION

LE RENOUVEAU DE LA QUESTION DES TERRES AGRICOLES

FUMURE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA DÉMOCRATIE, LE CAPITALISME ET LE MARCHÉ

DÉMOCRATIE *VERSUS* CAPITALISME

DE LA BONNE MARCHÉ DES MARCHÉS

1. DES TERRES POUR TRAVAILLER, MANGER ET VIVRE DIGNEMENT ET DURABLEMENT

LA TERRE SUPPORT DE FONCTIONS

DU DROIT À LA TERRE AUX DROITS DE LA TERRE

LA TERRE, UNE ÉTRANGE MARCHANDISE... AU PRIX TOUT AUSSI ÉTRANGE

RÉGIMES FONCIERS ET RÉGULATION DES MARCHÉS D'ACCÈS À LA TERRE

DE LA MARCHANDISATION À LA FINANCIARISATION DE LA TERRE

LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS FONCIERS COMME FONDATION DU CAPITALISME

LE RETOUR DES COMMUNS

LES OPPRESSIONS VÉHICULÉES PAR LES RÉGIMES FONCIERS

LA VIOLENCE

2. ENTRE PROPRIÉTÉ ABSOLUE ET RÉGULATION, LE FONCIER AGRICOLE FRANÇAIS DE CHARYBDE EN SCYLLA

UN DROIT DE PROPRIÉTÉ PAS SI ABSOLU QUE ÇA

DES DROITS COLLECTIFS RÉSIDUELS

LA PROPRIÉTÉ ABSOLUE, UNE INVENTION RÉCENTE ET SITUÉE

LA RÉGULATION FONCIÈRE, UNE PASSION FRANÇAISE ?

COMME POUR CONDUIRE UNE VOITURE, IL FAUT UN PERMIS POUR EXPLOITER LA TERRE

PARTAGER LA PROPRIÉTÉ DE LA TERRE

LA TRADITION PLUS FORTE QUE LA LIBÉRALISATION ?

UNE RÉGULATION FONCIÈRE À TROUS

RÉSISTANCES FONCIÈRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

LE FANTASME DE LA HAUSSE INFINIE DU PRIX DES TERRES

L'INACCESSIBLE JUSTICE FONCIÈRE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DES LUTTES CONTRE L'ARTIFICIALISATION INEFFICACES

3. LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE PRIVÉE OU PUBLIQUE PEUT-ELLE SORTIR LE FONCIER DU CAPITALISME ?

LE SPECTRE DU KHOLKOZE, UN FANTASME À DÉCONSTRUIRE

L'EXPROPRIATION DES CAPITALISTES

L'ACTION PUBLIQUE POUR DÉMARCHANDISER LA TERRE ?

QUAND LES COLLECTIVITÉS LOCALES DEVIENNENT BAILLEUSES

MUTUALISER LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE PRIVÉE, LA VOIE DES GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES

NEUTRALISER LE CAPITAL DANS LA GESTION DU FONCIER, LE PARI DES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE PAR ACTIONS

DÉPASSER L'OPPOSITION ENTRE PROPRIÉTAIRE ET FERMIER-E, UN DÉFI RELEVÉ PAR LES COOPÉRATIVES FONCIÈRES

SORTIR LA TERRE DÉFINITIVEMENT DU MARCHÉ GRÂCE À UN FONDS DE DOTATION OU UNE FONDATION

LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE PRIVÉE NON LUCRATIVE DES TERRES N'EST PAS RÉSERVÉE AUX ENJEUX AGRICOLES

LA GUERRE DES TERRES : LE CAPITALISME CONTRE-ATTAQUE

L'ACQUISITION PRIVÉE, DE L'INTÉRÊT PARTICULIER AU BIEN COMMUN ?

LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE EN RELATION AMBIGUË AVEC L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

LA GESTION EN COMMUN PAR LE PRIVÉ FACE À SES LIMITES

SEMIS

DU RIFI FI DANS LE MARAIS

4. « COMMUNNER » LES USAGES POUR EFFACER LA PROPRIÉTÉ CAPITALISTE

LA TERRE AUX PAYSAN-NES, VRAIMENT ?

RENFORCER LE DROIT D'USAGE HORS LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE, UNE STRATÉGIE À PROLONGER

QUELLES ALLIANCES STRATÉGIQUES POUR RENFORCER LES USAGES HORS LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ?

LES DÉFIS DE LA SUPERPOSITION DES USAGES HUMAINS DANS L'ESPACE AGRICOLE

COHABITER SUR LES TERRES AVEC LES NON-HUMAINS VIVANTS, ET S'EFFACER LORSQUE NÉCESSAIRE

QUELLE PLACE POUR L'ÉTAT DANS LES STRATÉGIES POUR LES COMMUNS FONCIERS AGRICOLES ?

RÉCOLTE

5. INSTITUER LA TERRE EN COMMUN POUR INSTITUER L'ALIMENTATION EN COMMUN

ARTICULER LES COMMUNS POUR DÉPASSER LE CAPITALISME

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

LES ENJEUX HUMAINS DE L'USAGE ALIMENTAIRE DU FONCIER AGRICOLE

LES RELATIONS ENTRE DÉMOCRATIE FONCIÈRE ET DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

SÉPARER LES COMMUNS PRODUCTIFS DU COMMUN UNIVERSEL SUR LES TERRES

CONCLUSION

L'AUBE STRATÉGIQUE DE L'ANTICAPITALISME FONCIER

LES DÉJÀ-LÀ PRODUITS PAR LES LUTTES POUR LE SOIN DE LA TERRE ET DES PAYSAN-NES

STRATÉGIES D'ÉMANCIPATION

EXERCICE PRATIQUE PAR LE FONCIER AGRICOLE

Bonnes feuilles

DES TERRES POUR TRAVAILLER, MANGER ET VIVRE DIGNEMENT ET DURABLEMENT

De nos jours, le système agro-industriel, comme la plupart des autres secteurs d'activité privés en économie capitaliste, vise en majeure partie à rémunérer les investisseur-euses pour leur investissement, autrement dit les capitalistes pour leur apport de capital. Dans ce système, seule une population solvable peut se procurer son alimentation. Or, le capitalisme produit une société faite d'inégalités où tout le monde n'est pas solvable, et certainement pas tout le temps. D'ailleurs, les deux dernières grandes crises alimentaires mondiales n'ont pas été la conséquence d'aléas provoquant de mauvaises récoltes ou un

problème d'accès physique à la nourriture. Elles sont le fruit d'une spéculation économique provoquant un renchérissement sur les marchés internationaux des denrées alimentaires, en l'occurrence à l'occasion de la crise économique de 2008-2010 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. Ces denrées sont pourtant produites en quantités suffisantes à l'échelle mondiale. En moyenne depuis plusieurs années y compris en 2022, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique que la production mondiale de céréales serait à même de nourrir environ 12 milliards d'êtres humains.

Il revient alors au secteur public ou au secteur associatif à but non lucratif, quand ils existent et le peuvent, de palier cette «défaillance» de solvabilité. En France, c'est le cas avec l'aide alimentaire. Mais ce système produit une alimentation de piètre qualité et inadaptée aux besoins des mangeur-euses. En stigmatisant une part conséquente de la population et en lui imposant son alimentation, il implique des violences envers les personnes qui y recourent. L'aide alimentaire permet au final le maintien du système d'exclusion alimentaire qu'elle est censée limiter. S'il serait criminel de la supprimer brutalement, il faut penser dès maintenant son dépassement ou sa transformation radicale.

De plus, les producteur-rices agricoles ne bénéficient pas non plus de ce système alimentaire capitaliste. Pourtant encore aujourd'hui, la terre fournit à 40 % de l'humanité la possibilité d'exercer une activité rémunératrice, même si sa répartition est hautement inégalitaire. 1 % des fermes les plus importantes exploitent plus de 70 % des terres agricoles de la planète et s'inscrivent dans le système alimentaire industriel, tandis que 80 % des fermes occupent chacune moins de deux hectares. Ces dernières sont généralement exclues des chaînes alimentaires mondialisées.

Une cruelle ironie veut qu'au niveau mondial, 70 % des paysan·nes souffrent de malnutrition. En France, en 2016, un tiers des agriculteur-rices se versait un revenu inférieur à 350 euros par mois et, en 2017, un cinquième d'entre elleux n'a pas dégagé de revenu du tout. Les ouvrier·es des industries agroalimentaires et de la grande distribution n'en tirent pas non plus des revenus mirobolants et ont des conditions de travail particulièrement dures.

C'est pourquoi avec Agrista, collectif auquel je participe, nous promouvons la sortie de l'alimentation de la sphère capitaliste partout dans le monde, et la mise en œuvre d'une sécurité sociale de l'alimentation comme forme adaptée de cette sortie en France. Pour nous la réalisation du droit à l'alimentation ne peut passer que par une démocratie alimentaire. Pour fournir cette alimentation, la production agroalimentaire doit donc être pilotée selon la formule consacrée par le peuple et pour le peuple. Chaque maillon des filières agroalimentaires doit donc répondre à cet impératif. Or ce dernier est fondamentalement contradictoire avec la recherche de profit servant l'accumulation capitaliste qui, comme évoqué plus haut, ne répond qu'à l'intérêt particulier des détenteur-rices de capitaux et produit une exclusion de l'accès à l'alimentation.

Il s'agirait donc en premier lieu d'envisager la limitation drastique, puis l'abolition du profit dans les entreprises des filières agroalimentaires, et ainsi, leur conversion dans des formes à but non lucratif: soit publique, soit associative, soit mutuelle, soit coopérative. Ce sont en tout cas les formes sociales disponibles en France. Mais, même avec ces

conversions coopératives, l'agroalimentaire ne serait pas totalement sortie du capitalisme. Il manquerait encore le recours à un système bancaire et à un système foncier, tous deux exempts de profits. Il faudrait enfin sortir la monnaie et les terres des logiques organisationnelles du capitalisme, puisqu'on a vu que ces dernières s'insèrent même dans la gestion des affaires publiques. Ce livre se propose d'explorer les possibilités effectives de sortie «foncière» du capitalisme.

[...]

À ce stade, j'espère avoir montré qu'il est nécessaire pour le bien de l'humanité, et plus généralement des écosystèmes dont ils font partie, d'éloigner la Terre et les terres du trou noir du capitalisme. En effet, la terre est à la fois le support de fonctions sociales et écosystémiques majeures, mais aussi le lieu de multiples oppressions interpénétrées. Son appropriation par la classe capitaliste avec les enclosures est même un des points de départ du capitalisme. Le foncier, c'est-à-dire notre relation à la terre en tant qu'êtres humains, est donc un objet incontournable des réflexions et des luttes pour l'émancipation humaine et la défense des écosystèmes. Pour penser et mener ces luttes les catégories de l'économie politique marxiste restent précieuses. Sortir le foncier agricole du capitalisme passe ainsi, entre autres, par: l'annulation des rentes foncière, l'arrêt des activités génératrices de plus-value et mettant en œuvre exploitation des travailleur-euses de la terre, la diversification, la superposition et la démocratisation des usages des terres qui érodent l'abstraction capitaliste et, plus généralement, la démarchandisation et la définanciarisation des terres. Enfin, la notion de commun semble la plus rassembleuse et efficace pour penser le chemin vers l'horizon de mondes post-capitalistes.

[...]

L'institution des terres agricoles en commun étant un processus d'apprentissage continu, les enseignements tirés des luttes et expériences évoquée dans les pages précédentes doivent servir de fondations aux stratégies que nous développeront pour cette institution. Mais il nous reste aussi beaucoup à imaginer encore. Par exemple, il nous faut bâtir les institutions humaines à même d'arbitrer, en dehors des logiques marchandes du capital, entre les divers usages agricoles et les divers usages non-agricoles supportés par la terre, surtout lorsqu'ils sont incompatibles entre eux.

Ensuite, gouverner le foncier agricole en commun nécessitera de pouvoir définir démocratiquement ses limites avec les espaces principalement sylvicoles et ceux laissés au soin presque exclusif des non humains. Le droit de l'urbanisme peu démocratique et qui considère les terres comme des réserves d'artificialisation n'est clairement pas à la hauteur des enjeux du moment. Enfin, il nous faudra articuler les gouvernements de ces espaces avec celui d'autres communs à instituer, par exemple l'alimentation.